



L'espace concurrentiel de l'enseignement supérieur universitaire francilien :

Leïla Frouillou

► To cite this version:

Leïla Frouillou. L'espace concurrentiel de l'enseignement supérieur universitaire francilien : hiérarchisation des vœux et des formations dans APB 2016. Éducation & formations, 2022, Admission Post-Bac : le portail APB reflète des problématiques d'affectation dans l'enseignement supérieur, 103, pp. 44-59. 10.48464/ef-103-03 . halshs-03674145

HAL Id: halshs-03674145

<https://shs.hal.science/halshs-03674145>

Submitted on 20 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



L'espace concurrentiel de l'enseignement supérieur universitaire francilien : hiérarchisation des vœux et des formations dans APB 2016

Leïla Frouillou

Université Paris Nanterre, Nanterre, France

Auteur de correspondance : leila.frouillou@parisnanterre.fr

La base de données issue du dispositif d'affectation APB 2016 permet de comprendre la hiérarchisation des formations universitaires dans l'espace particulièrement concurrentiel que constitue l'Île-de-France. Pour cela, cet article compare les profils scolaires (type de baccalauréat, mentions) et sociaux (PCS des parents) des candidats à l'entrée des filières en droit, AES, sociologie, mathématiques et géographie dans cette région. On observe des différences non seulement entre filières d'études, mais également entre les formations des différents établissements franciliens. De plus, les écarts socio-scolaires varient selon que l'on compare les candidats aux formations, les candidats des premiers vœux, ou encore les candidats avec une proposition d'affectation en fin de procédure APB. La priorité académique joue un rôle important lorsque les formations sont en tension, avec des demandes bien supérieures aux capacités d'accueil. Les éléments de ce texte constituent ainsi des premières pistes de compréhension des effets complexes des procédures d'affectation dans le supérieur.

RAPPEL Les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes et pas les institutions auxquelles ils appartiennent, ni *a fortiori* la DEPP.

INTRODUCTION

Cette exploitation de la base de données APB 2016 a pour objectif d'interroger l'articulation entre les stratégies des candidats (objectivées à travers l'ordre de leurs vœux) et la hiérarchisation des formations dans l'espace particulièrement concurrentiel que constitue l'Île-de-France. Les éléments qui nourrissent ce texte permettent de contextualiser des enquêtes qualitatives, menées précédemment avec Clément Pin et Agnès van Zanten (Frouillou *et al.*, 2019). L'objet de cet article est ainsi d'objectiver des différences de public qui permettent de situer les formations franciliennes dans un espace social hiérarchisé, sans cependant analyser les trajectoires étudiantes au niveau individuel (construction de la liste de vœux par exemple). Précisons que dans cet article, nous utilisons le terme « filières » pour décrire l'organisation des parcours universitaires (droit, géographie, sociologie), certaines filières comme l'AES étant par définition interdisciplinaires. Le terme « formation » renvoie quant à lui à une filière dans un établissement donné (exemple : la formation de droit de Paris 8 Vincennes-Saint-Denis). On considère que les écarts de recrutement entre les publics des différentes universités franciliennes peuvent être lus comme des indices de processus de ségrégation qui s'appuient sur les dispositifs d'orientation et d'affectation, les politiques de recrutement et de distinction d'offre de formation des universités, et du sens du placement étudiant dans cet espace finement hiérarchisé (Frouillou, 2017). Il s'agit alors de comparer les profils scolaires et sociaux des candidats des formations franciliennes en droit, AES (Administration Économique et Sociale), sociologie, mathématiques et géographie. Ce travail d'objectivation permet de nourrir un questionnement sur les dispositifs d'affectation, dans la perspective des travaux de Julien Grenet sur Affelnet (Benhenda *et al.*, 2014), en comparant le profil des candidats, des candidats sur leur premier vœu et des candidats finalement affectés dans ces formations. Ce travail se place plus largement dans une perspective relationnelle, attentive au rôle que joue l'école, y compris l'enseignement supérieur, dans les mécanismes de reproduction sociale (Bourdieu et Passeron, 1970).

QUELLES VARIABLES POUR COMPARER LES PUBLICS ÉTUDIANTS DES UNIVERSITÉS FRANCILIENNES ?

Le choix de ces critères de comparaison résulte des variables disponibles dans la base et de précédents travaux (Frouillou, 2017) qui soulignent la corrélation imparfaite entre les variables scolaires et sociales décrivant les publics étudiants. La première variable scolaire est le type de baccalauréat, appréhendé selon la partition suivante : les trois séries du baccalauréat général (scientifique, littéraire, économique et social), les séries technologiques, les baccalauréats professionnels, et enfin l'absence de ce diplôme. La série du baccalauréat est cruciale dans l'analyse des différenciations sociales au sein du système scolaire : « la population qui sera *in fine* éligible pour l'accès à l'enseignement supérieur est donc progressivement stratifiée selon le type et la série du baccalauréat ainsi que la mention obtenue. Cette segmentation est à la fois scolaire et sociale » (Duru-Bellat et Kieffer, 2008, p. 137). Par exemple, les élèves « de première génération » (dont les parents ne sont pas titulaires du baccalauréat) s'orientent ou sont plus souvent orientés vers les séries technologiques du baccalauréat (Caille et Lemaire, 2009). Cette variable scolaire est

liée à celle décrivant l'origine sociale des étudiants en croisant les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de leurs deux référents ou parents (voir la définition de cette cote sociale par Blanchard et Lemistre). Le lien entre variables scolaires et sociales est désormais bien documenté dans l'analyse des parcours scolaires : « il n'est pas, on le voit, de distinction proprement scolaire qui ne puisse être rapportée à un ensemble de différences sociales systématiques liées » (Saint-Martin et Bourdieu, 1970, p. 152). Mais il ne s'agit pas d'une simple corrélation. Le fonctionnement du système scolaire primaire et secondaire transforme progressivement la position sociale en capital scolaire. À partir du supérieur, les variables scolaires expliquent ainsi mieux les inégalités de réussite dans les modèles statistiques que les variables décrivant l'origine sociale des étudiants : « en droit, comme en géographie et en sciences de la matière, le milieu social d'origine ne joue aucun rôle sur le parcours dans l'enseignement supérieur. À ce niveau de formation [post-baccalauréat], l'enseignement secondaire a opéré un « filtrage » des élèves, dont le parcours dans l'enseignement supérieur ne dépend plus que des ressources scolaires acquises avant l'entrée à l'Université » (Felouzis, 2000, p. 73). Ce constat statistique ne signifie pas pour autant qu'il faille négliger la PCS des parents des étudiants dans l'analyse des différenciations sociales des formations de l'enseignement supérieur. Cela permet plutôt de souligner qu'en France le parcours scolaire antérieur joue un rôle globalement plus déterminant que l'origine sociale dans l'accès aux études supérieures (Duru-Bellat et al., 2010). Dans cette perspective, on peut considérer plus généralement, en comparant plusieurs générations (enquêtes Formation et Qualification Professionnelle 1970 à 1993), que « le lien se renforce peu à peu entre la hiérarchie scolaire des parents [leur niveau de diplôme] et celles des enfants » (Goux et Maurin, 1995, p. 115).

Cette importance des variables scolaires est particulièrement sensible dans l'étude des trajectoires post-baccalauréat. Dans toutes les filières du supérieur, la note moyenne au baccalauréat est associée à la probabilité de réussite en première année, elle-même influencée par la série du diplôme, avec un net avantage des bacheliers scientifiques, sauf s'ils poursuivent dans le supérieur en lettres (Duru-Bellat, 2002). La série du baccalauréat constitue « un déterminant majeur de la réussite ou de l'échec à l'Université » (Beaupère et al., 2009, p. 1). Finalement, « le titre de bachelier garantit de façon de moins en moins homogène socialement l'entrée dans l'enseignement supérieur, en raison de la diversification du diplôme lui-même, due à l'importance croissante des baccalauréats technologiques et professionnels » (Duru-Bellat et Kieffer, 2008, p. 139). Les taux de réussite à l'université des bacheliers des séries générales sont en effet plus élevés que ceux des bacheliers technologiques et professionnels (Lemaire, 2004). Pour ces derniers, l'entrée à l'Université peut résulter de l'impossibilité de s'inscrire en STS (section de technicien supérieur) ou en IUT (institut universitaire de technologie), ou encore permettre de retarder l'entrée dans la vie active tout en s'ajustant à la norme de l'étudiant (généralisation de la poursuite d'études supérieures) voire d'accéder à un marché matrimonial plus ouvert pour les jeunes filles (Beaud et Pialoux, 2001; Beaud, 2002).

Pour de futurs travaux, il serait intéressant de travailler avec l'âge au baccalauréat, en ce qu'il permet d'objectiver d'éventuels redoublants ou sauts de classe durant la scolarité primaire et secondaire. Cette variable renverrait à la logique cumulative des inégalités scolaires, le redoublement étant un indicateur classique de futures difficultés scolaires pour les élèves. De plus, « toutes choses égales par ailleurs, le seul fait d'avoir un père cadre supérieur, plutôt qu'un père ouvrier augmente de 10,5 % les chances de faire une scolarité primaire sans redoublement » (Duru-Bellat et al., 2010, p. 69). Ainsi, l'obtention – plus ou moins rapide – du baccalauréat résulte d'une différenciation très précoce des trajectoires scolaires dès l'enseignement primaire qui fait jouer la catégorie socioprofessionnelle des

parents et leur niveau de diplôme, mais également la structure et la taille de la famille (Caille et Lemaire, 2009). On peut considérer que les redoublements dans la scolarité primaire ou secondaire peuvent être les indices d'un capital scolaire plus instable que celui d'un élève « à l'heure » au baccalauréat. Plus généralement, le capital scolaire dépend du nombre d'années d'études mais n'est pas forcément sanctionné par l'obtention d'un diplôme : les différents modes de génération du capital culturel (et scolaire) correspondent à des rapports distincts au système scolaire qui s'expriment par des stratégies d'investissement culturel distinctes, parfois extra-scolaires comme dans l'autodidaxie (Bourdieu, 1979).

La profession des parents des étudiants reste malgré tout un élément déterminant. D'une part, elle semble jouer un rôle dans les abandons et les parcours non linéaires (Felouzis, 2000, p. 74). On observe ainsi de façon générale qu'en cas d'échec les étudiants de milieu aisé ont une probabilité plus forte de se réorienter ou de redoubler que les étudiants moins favorisés, pour qui la probabilité d'abandon est plus élevée (Duru-Bellat, 2002). Duru-Bellat montre en outre que cette influence du milieu social dépend de la filière considérée : une origine sociale favorisée à baccalauréat identique est un atout en lettres et en droit, mais ne joue pas significativement en sciences. D'autre part, la variable « origine sociale », approchée par la PCS du parent référent, reste un élément central dans le choix des filières du supérieur : « la dominance de la série et de la mention du bac, et le poids très faible de l'origine sociale sur la réussite, confirment qu'à ce niveau « final » des scolarités, l'origine sociale, en grande partie absorbée par la valeur scolaire accumulée, exerce une influence nette non plus sur la réussite *stricto sensu* mais essentiellement sur les choix » (Duru-Bellat, 2002, p. 91).

Malgré la richesse des variables scolaires (type de bac et mention au bac) et sociales (cote sociale sur les deux référents, et statut de boursier dans le secondaire basé sur les revenus du ménage), ces éléments restent insuffisants pour décrire avec finesse les trajectoires et saisir les placements scolaires cumulatifs qui les construisent (rapport à l'école, composition et trajectoires de la fratrie, histoire migratoire familiale, contexte local scolaire, déménagements, etc.). Comme l'expliquent Bourdieu et Passeron (1970, pp. 195-196) : « un usage mécanique de l'analyse multivariée pourrait conduire à nier l'influence de l'origine sociale sur la réussite scolaire, au moins au niveau de l'enseignement supérieur, sous prétexte par exemple que la relation primaire entre l'origine sociale et la réussite disparaît lorsqu'on considère séparément chacune des deux catégories d'étudiants définies par une formation classique ou une formation moderne. Ce serait là ignorer la logique spécifique selon laquelle les avantages et les désavantages sociaux se retraduisent progressivement, au cours des sélections successives, en avantages ou en désavantages scolaires et, plus concrètement, ce serait négliger les caractéristiques proprement scolaires, comme l'établissement, la section en sixième, etc., qui relaient l'influence de l'origine sociale ». Les données APB permettent cependant d'objectiver les écarts entre les formations franciliennes à l'entrée dans le supérieur, témoignant d'une complexe hiérarchisation.

LA COMPLEXE HIÉRARCHISATION DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES FRANCILIENNES

Qui sont les candidats franciliens et les candidats vers les formations franciliennes ?

Il convient de rappeler les caractéristiques des candidats qui résident en Île-de-France, même si le bassin de recrutement de certaines formations s'étend au-delà de la région capitale. Parmi ces franciliens, on compte 52,4 % de femmes, 11 % de boursiers du secondaire, environ 30 % d'enfants de cadre. 72 % des candidats franciliens sont en Terminale. On compte au total 74 % de néo-entrants dans le supérieur parmi les résidents d'Île-de-France dans APB 2016, 20 % sont en première année d'études supérieures. La répartition selon les types de baccalauréats est la suivante : 18,3 % de bacheliers professionnels, 11 % de bacheliers technologiques STMG (sciences et technologies du management et de la gestion), 18,4 % de bacheliers économique et social, 9,5 % de littéraires, 30 % de bacheliers scientifiques. Parmi ces bacheliers, on compte 26 % de mentions assez bien, 14 % de mentions bien et 7 % de mentions très bien. La répartition de ces bacheliers selon les trois académies qui composent la région est la suivante : 16 % de bacheliers de Paris, 40 % de Versailles, 31 % de Créteil.

Alors que les candidats résidant en Île-de-France constituent 19,5 % des candidats français dans la base APB 2016, les formations de cette région représentent 33,3 % des vœux. Cela témoigne de la densité et de l'attractivité des formations franciliennes. Le tableau indique que la plupart de ces vœux concerne des formations de Licence (51 %, ► **Tableau 1**) au centre de l'analyse dans cet article.

Parmi l'ensemble de ces 983 303 vœux à destination des licences franciliennes, 7 % correspondent à des premiers vœux. Ce taux est plus faible qu'en STS et CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) franciliennes, où ils sont respectivement de 12 % et 9 %. En licence, cette moyenne cache d'importantes disparités. Les filières où la part des premiers vœux est la plus importante sont : PACES avec 45,5 %, Sciences sanitaires et sociales avec 25 %, Musicologie avec 20 %, Licence intégrée franco-allemande en droit avec 18 %, Sciences de l'éducation avec 15 %, Gestion avec 14 %, Droit français et étranger avec 14 %, Cinéma avec 13 %, Arts et Arts plastiques avec 12 %, ou encore Histoire de l'art et archéologie avec 11 %.

► **Tableau 1** La répartition des vœux selon le type de formation en Île-de-France en 2016

	Effectifs	%
Licence	983 303	51,1
IUT	168 931	8,8
STS	422 052	21,9
CPGE	232 265	12,1
Autres secteurs	116 735	6,1

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Lecture : Les STS représentent 422 052 vœux en 2016, soit près de 22 % des vœux des formations franciliennes.

Champ : Formations situées en Île-de-France.

Source : APB'stat 2016, MESRI-SIES.

Ce premier tableau de l'entrée dans le supérieur francilien posé, venons-en à une analyse centrée sur les formations universitaires. Il s'agit de prendre en compte non seulement les hiérarchies disciplinaires, mises en évidence dès les années 1960 en France (Bourdieu et Passeron, 1964; Convert, 2003), mais également de considérer les hiérarchies entre établissements qui marquent la région parisienne (Frouillou, 2014). Faire du droit à Paris 2 Assas ou à Évry correspond ainsi à des placements scolaires distincts, et donc à des publics socialement et scolairement différenciés. Pour compléter les analyses existantes sur cette question des différences de publics entre établissements d'enseignement supérieur, on propose d'observer cinq formations (droit, AES, géographie, sociologie, mathématiques) ainsi que PACES (première année commune aux études de santé), la filière de médecine dont les données ne sont pas transmises à l'échelle précise des établissements (donc des formations) mais qui constitue un objet classique d'études pour l'analyse de la stratification sociale de l'enseignement supérieur.

Des filières universitaires franciliennes socialement et scolairement hiérarchisées

La première étape de ce travail consiste à faire le point sur l'état actuel de la hiérarchie des filières universitaires, objectivée à partir des caractéristiques des publics. En effet, cette hiérarchie se reconfigure avec l'évolution du champ de l'enseignement supérieur. Soulignons d'emblée que cette analyse centrée sur l'université ne peut faire l'économie d'une réflexion sur la place de cette dernière comme espace de régulation de l'enseignement supérieur (Bodin et Millet, 2012) : les filières universitaires se comprennent toujours en relation avec les STS et CPGE. Tout en gardant cette perspective relationnelle, il reste intéressant de centrer le regard sur le secteur universitaire dont la complexe stratification est souvent peu mise en évidence.

↗ **Tableau 2** Caractéristiques sociales et scolaires des candidats ayant obtenu une proposition définitive par APB en 2016 dans six filières universitaires franciliennes

	AES	Droit	Sociologie	PACES	Mathématiques	Géographie
Effectif des candidats ayant eu une proposition définitive	2 497	8 568	979	7 681	1 444	981
Part des parents très favorisés	8	24	10	27	15	17
Part des parents très défavorisés	25	13	21	11	20	19
Part des mentions très bien au baccalauréat	2	12	3	20	4	6
Part de néo-bacheliers	84	91	76	94	81	72
Part de bacheliers scientifiques	9	17	9	94	72	18
Part de bacheliers technologiques	26	11	26	3	12	16
Part de bacheliers professionnels	11	5	13	1	5	13
Part de boursiers du secondaire	23	14	15	14	16	13
Moyenne du rang de ce vœu pour les candidats	4	2	4	1	4	4
Part de 1 ^{er} vœu dans les propositions définitives	38	60	41	93	38	46
Part de femmes	63	69	72	70	25	47
Part de candidats de nationalité française	88	92	95	93	89	91

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Lecture : En 2016, on compte 2 497 candidats ayant eu une proposition définitive dans une formation d'AES en Île-de-France, et parmi eux 8 % ont des parents très favorisés.

Champ : Candidats ayant eu une proposition définitive dans une formation francilienne.

Source : APB/stat 2016, MESRI-SIES.

Le **tableau 2** est une comparaison des caractéristiques des candidats ayant obtenu une proposition définitive par APB en 2016 pour six filières en Île-de-France, quel que soit l'établissement universitaire dans lequel est faite la proposition. Les publics affectés en PACES et en droit sont sans surprise plus favorisés scolairement qu'en AES, mathématiques et sociologie (20 % de mentions très bien en PACES contre 2 % en AES – 1 % de bacheliers professionnels en PACES contre 13 % en géographie). Ils sont également plus favorisés socialement : 27 % des candidats acceptés en PACES ont des parents très favorisés contre 8 % en AES.

Cette hiérarchisation scolaire et sociale des filières correspond à des stratégies d'orientation distinctes (moyenne du rang des vœux et part de premiers vœux). La PACES occupe une place exceptionnelle avec 93 % de premiers vœux parmi l'ensemble des vœux formulés. En AES, seuls 38 % des candidats qui ont finalement eu une proposition dans cette filière avaient placé ce vœu en premier dans leur liste.

Mais cette hiérarchisation disciplinaire, bien connue – malgré des évolutions – depuis les années 1960, se double d'une hiérarchisation entre les établissements, impliquant de considérer les concurrences entre formations des différentes universités et non plus seulement entre filières d'études.

Comparaison entre les formations : des hiérarchies entre établissements pour une même filière d'études

Pour ce faire, nous objectivons dans un premier temps les caractéristiques des candidats ayant eu une proposition « oui définitif » via APB 2016. Comme le montre le **tableau 3**, si l'AES constitue une discipline relativement défavorisée dans la hiérarchie des filières, cela masque d'importantes différences entre établissements universitaires. Dans la formation de Paris1 Panthéon-Sorbonne, on compte ainsi 13,5 % d'étudiants d'origine sociale très favorisée contre seulement 1,4 % à Paris 13 Villetaneuse. Cette formation, comme celle de Paris 8 Saint-Denis, ne compte aucun bachelier avec une mention très bien en 2016, alors qu'ils sont 4,5 % à l'Université Paris-Est Créteil (UPEC). Si le public de cette formation n'est pas particulièrement favorisé, ses caractéristiques scolaires se distinguent des autres formations : seulement 77 % de néo-bacheliers contre près de 95 % pour AES à l'université Paris Nanterre, seulement 5 % de bacheliers professionnels (moins qu'à Paris 1 Panthéon-Sorbonne où ils sont plus de 8 %). La moyenne de rang du vœu est proche entre Paris1 et l'UPEC. Ces particularités sont en partie liées à une offre de formation spécifique en AES à l'UPEC, comprenant des licences d'administration et échanges internationaux, qui la distingue des cursus plus classiques des autres universités franciliennes. Ainsi, on distingue deux ensembles plus ou moins attractifs parmi les formations d'AES : les formations où plus de 40 % des candidats admis l'ont été sur leur premier vœu (Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université Versailles-Saint-Quentin, Nanterre, UPEC) des autres (seulement 22 % de premiers vœux pour Paris 13 Villetaneuse).

Une comparaison sur les publics admis en géographie donne une autre image du paysage universitaire francilien ➤ **Tableau 4**. Cette fois l'UPEC se rapproche de Cergy ou Versailles quand Paris 1 Panthéon-Sorbonne voit son public très nettement favorisé par rapport aux autres formations. On compte ainsi 21 % de mentions très bien pour une moyenne régionale inférieure à 6 %. On constate ainsi des écarts très importants entre les formations de Paris 1 (37 % de très favorisés) et de Paris 8 ou Paris 13 (respectivement 3 et 5 %) ou encore Nanterre, Cergy et Créteil (autour de 8 %). La part des bacheliers professionnels atteint près de 40 % à Paris 8 Saint-Denis et Paris 13 Villetaneuse contre seulement 1,5 % à Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le caractère nettement plus favorisé de certaines formations va de

pair avec le rang du vœu des candidats : à Paris 1 près de 60 % des candidats admis le sont sur leur premier vœu alors qu'ils ne sont que 21 % à Paris 13 Villetaneuse.

Le **tableau 5** porte sur les mathématiques, filière pour laquelle s'opposent cette fois les formations de Paris 13 Villetaneuse et Paris 8 Saint-Denis (avec très peu de candidats) à celle d'Orsay¹ où la part des étudiants très favorisés socialement comme des mentions au baccalauréat (respectivement 27 % et 14 % pour des moyennes régionales à 15 % et 4 %) est particulièrement élevée, y compris par rapport à Paris 6 Jussieu² (respectivement 16 % et 2 %). Les écarts entre les autres formations sont moins importants que pour les filières où on observe des oppositions entre deux groupes de formations. Cette position favorisée de la formation en mathématiques d'Orsay, tout comme le cas de l'UPEC en AES, permet de déconstruire la représentation d'un paysage universitaire francilien opposant mécaniquement les formations parisiennes à celles dites « de banlieue ».

Le **tableau 6** présente le paysage social et scolaire des formations de sociologie franciliennes. Les plus forts écarts opposent Paris 4 Sorbonne³ aux formations de Paris Nanterre et Paris 8 Saint-Denis, cette dernière ayant pour particularité d'avoir un taux très bas de néo-bacheliers (les nombreuses réorientations allant de pair avec une part faible de candidats admis dont il s'agissait du premier vœu).

↗ **Tableau 3** Caractéristiques des candidats avec une proposition oui définitive en AES dans les formations franciliennes

	Paris 1 Panthéon- Sorbonne	Paris 2 Assas Melun	UVSQ	Évry	Paris Nanterre	Paris 13 Villetaneuse	Paris 8 Saint-Denis	Paris 12 UPEC	Total
Effectif des candidats ayant eu une proposition définitive	333,0	169,0	213,0	244,0	256,0	211,0	207,0	864,0	2 497,0
Part des parents très favorisés	13,5	8,9	8,5	4,5	10,2	1,4	1,4	9,5	8,1
Part des parents très défavorisés	18,6	20,7	24,4	32,0	19,5	41,2	37,2	21,3	25,0
Part des mentions très bien au baccalauréat	2,6	1,3	1	0,8	0,8	0,0	0,0	4,5	2,2
Part de néo-bacheliers	88,0	87,0	82,6	79,5	94,9	91,5	83,1	77,2	83,5
Part de bacheliers scientifiques	6,9	5,9	3,8	2,9	2,0	1,4	3,9	17,4	8,6
Part de bacheliers technologiques	25,8	26,0	25,4	34,4	22,3	44,1	48,3	14,5	25,8
Part de bacheliers professionnels	8,4	11,8	16,4	18,0	6,3	22,7	21,7	5,2	11,3
Part de boursiers du secondaire	21,3	15,4	18,3	25,4	21,9	32,7	31,4	20,9	22,8
Moyenne du rang de ce vœu pour les candidats	3,6	4,7	4,4	5,9	4,0	6,4	6,4	3,7	4,4
Part de 1 ^{er} vœu dans les propositions définitives	51,1	27,0	43,4	30,4	41,6	21,7	25,0	41,3	38,4
Part de femmes	61,3	59,8	58,7	61,5	62,5	58,3	57,0	68,4	63,0
Part de candidats de nationalité française	85,9	87,6	92	89,3	92,2	85,3	89,9	85,3	87,6

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Lecture : En 2016, on compte 333 candidats ayant eu une proposition définitive dans la formation d'AES de Paris 1 et parmi eux 13,5 % ont des parents très favorisés.

Champ : Candidats ayant eu une proposition définitive dans une formation d'AES francilienne.

Source : APB³stat 2016, MESRI-SIES.

1. Anciennement Université Paris 11 ou Université Paris-Sud, intégrée à l'Université Paris-Saclay en 2020.

2. Devenue Sorbonne Université en 2018 après la fusion avec Paris 4.

3. Devenue Sorbonne Université en 2018 après la fusion avec Paris 6.

En droit ➤ **Tableau 7**, le paysage des formations est particulièrement dense. Notons que la comparaison entre le centre de Melun et celui de Paris pour Paris 2 Assas est frappante: le profil social et scolaire des candidats du centre de Melun se rapproche des candidats admis à l'UPEC (en raison de la priorité académique) mais la part des premiers vœux y est plus élevée, signalant l'attractivité de cette formation de Paris 2 située à Melun. Cet élément montre que la composition des publics n'est pas seulement une question d'établissement (donc d'attractivité et de vœux des candidats), mais aussi de mécanique du système d'affectation qui définit les bacheliers de l'académie comme prioritaires. Notons aussi que Paris 10 Nanterre est très proche des profils sociaux et scolaires des candidats admis dans les formations de droit parisiennes alors qu'elle s'en distingue nettement pour l'AES ou la géographie. L'existence de formations universitaires privées en droit ➤ **Tableau 7** montre que cette orientation constitue un placement pour des candidats (plus que pour des candidates) très favorisés pour lesquels il s'agit moins souvent du premier vœu que pour Paris 1 ou Paris 2 (moyenne de rang du vœu plus élevée qu'à Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

➤ **Tableau 4** Caractéristiques des candidats avec une proposition oui définitive en géographie dans les formations franciliennes

	Paris 1	Paris 4	Marne-la-Vallée	UVSQ	Paris 10 Nanterre	Paris 13 Villetaneuse	Paris 8 Saint-Denis	Paris 12 UPEC	Cergy	Total
Effectif des candidats ayant eu une proposition définitive	204,0	211,0	68,0	35,0	60,0	52,0	109,0	147,0	95,0	981,0
Part des parents très favorisés	36,8	20,4	14,7	11,4	8,3	5,8	2,8	8,8	7,4	16,6
Part des parents très défavorisés	6,4	13,3	10,3	8,6	28,3	36,5	38,5	22,4	27,4	19,2
Part des mentions très bien au baccalauréat	21,1	4,5	1,5	0,0	1,7	0,0	0,0	0,7	1,1	5,7
Part de néo-bacheliers	82,8	69,2	66,2	77,1	73,3	61,5	62,4	68,0	81,1	72,2
Part de bacheliers scientifiques	21,1	24,6	30,9	20,0	11,7	11,5	8,3	12,9	10,5	17,7
Part de bacheliers technologiques	4,4	10,9	7,4	14,3	18,3	40,4	32,1	21,1	17,9	16,0
Part de bacheliers professionnels	1,5	11,8	1,5	5,7	16,7	28,8	32,1	17,7	13,7	13,3
Part de boursiers du secondaire	4,9	13,7	5,9	5,7	13,3	21,2	24,8	17	14,7	13,3
Moyenne du rang de ce vœu pour les candidats	2,4	3,9	2,5	2,8	4,6	6,1	6,1	5,5	4,7	3,8
Part de 1 ^{er} vœu dans les propositions définitives	58,3	39,3	57,9	57,1	45,1	20,8	35,5	30,8	37,5	45,7
Part de femmes	49,5	46,0	51,5	42,9	51,7	42,3	43,1	47,6	41,1	46,6
Part de candidats de nationalité française	92,6	86,3	94,1	97,1	85	86,5	90,8	92,5	95,8	90,8

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Lecture : En 2016, on compte 204 candidats ayant eu une proposition définitive dans la formation de géographie de Paris 1 et parmi eux 36,8 % ont des parents très favorisés.

Champ : Candidats ayant eu une proposition définitive dans une formation de géographie francilienne.

Source : APB'stat 2016, MESRI-SIES.

➤ **Tableau 5** Caractéristiques des candidats avec une proposition oui définitive en mathématiques dans les formations franciliennes

	Paris 6	UVSQ	Paris 11 Orsay	Évry	Paris 13 Villetaneuse	Paris 8 Saint-Denis	Paris 12 UPEC	Cergy	Total
Effectif des candidats ayant eu une proposition définitive	355,0	223,0	226,0	102,0	157,0	35,0	80,0	266,0	1 444,0
Part des parents très favorisés	16,3	17,9	26,5	12,7	4,5	5,7	15,0	11,3	15,4
Part des parents très défavorisés	15,5	14,8	11,9	23,5	37,6	40,0	23,8	21,1	19,9
Part des mentions très bien au baccalauréat	1,7	2,8	14,0	6,1	0,0	5,9	2,5	1,1	3,9
Part de néo-bacheliers	93,0	83,0	76,1	69,6	71,3	62,9	62,5	85,0	80,9
Part de bacheliers scientifiques	78,6	70,4	82,3	55,9	64,3	51,4	81,3	63,9	71,5
Part de bacheliers technologiques	9,3	18,4	4,0	15,7	7,6	17,1	3,8	22,6	12,5
Part de bacheliers professionnels	3,1	6,7	1,3	5,9	6,4	5,7	0,0	7,9	4,7
Part de boursiers du secondaire	18,0	15,7	8,0	9,8	23,6	22,9	15,0	17,7	16,0
Moyenne du rang de ce vœu pour les candidats	4,2	4,1	4,5	4,4	4,9	4,6	3,7	4,4	4,3
Part de 1 ^{er} vœu dans les propositions définitives	34,6	51,7	35,5	41,7	30,6	32,4	51,3	35,2	38,1
Part de femmes	21,7	24,2	16,8	37,3	36,9	51,4	37,5	18,0	25,0
Part de candidats de nationalité française	88,5	82,5	88,5	93,1	87,3	82,9	93,8	92,9	88,7

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Lecture : En 2016, on compte 355 candidats ayant eu une proposition définitive dans la formation de mathématiques de Paris 6 et parmi eux 16,3 % ont des parents très favorisés.

Champ : Candidats ayant eu une proposition définitive dans une formation de mathématiques francilienne.

Source : APB'stat 2016, MESRI-SIES.

➤ **Tableau 6** Caractéristiques des candidats avec une proposition oui définitive en sociologie dans les formations franciliennes

	Paris 4	Marne-la-Vallée	UVSQ	Évry	Paris 10 Nanterre	Paris 8 Saint-Denis	Total
Effectif des candidats ayant eu une proposition définitive	144,0	158,0	94,0	197,0	167,0	219,0	979
Part des parents très favorisés	21,5	9,5	9,6	8,1	8,4	5,9	10,0
Part des parents très défavorisés	9,7	15,8	17,0	12,2	25,1	39,7	21,2
Part des mentions très bien au baccalauréat	3,6	3,8	4,3	1,0	1,9	1,9	2,5
Part de néo-bacheliers	94,4	78,5	79,8	75,6	82,6	56,2	76,1
Part de bacheliers scientifiques	9,7	11,4	5,3	13,7	6,0	8,7	9,5
Part de bacheliers technologiques	11,1	29,7	27,7	31,0	24,0	28,3	25,7
Part de bacheliers professionnels	4,2	7,6	20,2	4,6	18,0	22,8	12,9
Part de boursiers du secondaire	10,4	7,6	14,9	12,2	18,0	23,7	15,0
Moyenne du rang de ce vœu pour les candidats	3,1	3,7	3,3	3,3	4,9	4,7	3,8
Part de 1 ^{er} vœu dans les propositions définitives	44,5	41,1	58,6	54,1	37,2	19,2	41,2
Part de femmes	70,1	69	63,8	73,1	73,7	74,9	71,6
Part de candidats de nationalité française	94,4	97,5	97,9	98,5	94,6	90,9	95,3

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Lecture : En 2016, on compte 144 candidats ayant eu une proposition définitive dans la formation de sociologie de Paris 4 et parmi eux 21,5 % ont des parents très favorisés.

Champ : Candidats ayant eu une proposition définitive dans une formation de sociologie francilienne.

Source : APB'stat 2016, MESRI-SIES.

Cette première analyse met ainsi en évidence l'intrication des hiérarchies disciplinaires et d'établissement dans le secteur universitaire francilien. Outre le profil plus ou moins favorisé sur le plan social et scolaire des publics de chaque formation, on note des écarts importants sur le rang moyen du vœu et la part de premiers vœux dans les propositions définitives, qui témoignent d'une attractivité différenciée des formations selon l'université considérée. Mais ces propositions ne sont pas le simple reflet des préférences des candidats, elles résultent de la logique d'affectation d'APB et notamment des priorités académiques qui favorisent les bacheliers de l'académie de la formation visée lorsque cette dernière ne peut accueillir toutes les demandes (Frouillou, 2016).

LA SÉLECTIVITÉ SOCIALE ET SCOLAIRE DU PROCESSUS D'AFFECTATION PAR APB

Une sélectivité à l'échelle des filières

Le **tableau 8** permet de saisir l'écart entre la population de candidats à qui la formation a été proposée au final, et celle ayant mis cette formation en premier vœu pour nos six filières. Il s'agit d'une simple différence permettant de visualiser un écart en points sur les variables décrivant le profil social et scolaire des candidats. En droit et en PACES, on compte plus de candidats en vœu 1 que de propositions finales alors que les autres filières recrutent des candidats n'ayant pas placé la formation en premier vœu. Notons qu'en PACES, les rectorats franciliens ont garanti (y compris en 2017) l'affectation de l'ensemble des candidats en premier vœu. Globalement, l'écart entre ces deux populations révèle que les candidats ayant placé la formation considérée en premier vœu ont un profil social plus favorisé que les affectés au final par APB, cet écart étant particulièrement important pour les filières de sociologie et de géographie. En PACES cependant, les candidats ayant placé un vœu en PACES par sécurité (après leur premier vœu) sont plus favorisés que ceux l'ayant mis en vœu 1 (et ayant été acceptés comme tenu du fonctionnement de l'affectation en PACES en Île-de-France).

Les effets différenciés d'APB sur le profil des candidats

Il est intéressant d'observer maintenant l'effet du processus d'affectation sur les différentes formations franciliennes : comment évolue le profil social et scolaire des candidats entre l'ensemble des vœux, les premiers vœux et les affectations finales ? La comparaison de ces trois populations pour les formations des filières de droit, AES, géographie, mathématiques et sociologie permet plusieurs constats.

En AES, si globalement on observe que les profils des candidats pour l'ensemble des vœux sont plus défavorisés socialement que ceux des candidats en premier vœu, cela n'est pas vrai pour la formation de Paris 2 Assas localisée à Melun (14 points de plus de parents très défavorisés pour les vœux 1 par rapport à l'ensemble des vœux). On peut faire l'hypothèse que des candidats proposant cette formation dans leur liste de vœux ont candidaté en premier vœu sur les formations parisiennes et que la formation d'Assas constitue leur filet de sécurité. Concernant le processus d'affectation, on constate un écart important pour trois formations concernant la géographie des recrutements : pour Versailles, Évry et Nanterre, la part de candidats extérieurs à l'Île-de-France est beaucoup plus faible parmi les vœux 1 que dans les affectations finales (65 à 80 points d'écart). Cela témoigne de l'importance de la barrière académique dans le processus d'affectation, privilégiant les candidats de l'académie même s'ils n'ont pas mis ce vœu en tête de leur liste.

↗ **Tableau 7** Caractéristiques des candidats avec une proposition oui définitive en droit dans les formations franciliennes (a)

	Paris 1	Paris 2	Paris 2 Melun	Paris 5 ⁴	UVSQ	Évry	Paris 11 Orsay	Paris 11 Sceaux	Paris Nanterre
Effectif des candidats ayant eu une proposition définitive	1093,0	1019,0	537,0	799,0	474,0	335,0	120,0	419,0	1179,0
Part des parents très favorisés	39,4	38,6	16,0	13,9	28,1	7,5	17,5	28,4	26,9
Part des parents très défavorisés	6,9	6,1	10,8	15,1	6,3	29,0	14,2	6,2	10,5
Part des mentions très bien au baccalauréat	32,5	18,5	8,4	4,2	10,3	3,0	3,3	12,3	11,2
Part de néo-bacheliers	91,1	94,8	92,9	96,2	96,0	74,3	96,7	91,9	91,9
Part de bacheliers scientifiques	20,0	22,1	18,6	14,6	19,0	16,1	20,0	21,0	16,9
Part de bacheliers technologiques	4,2	5,8	8,4	10,4	6,5	23,0	12,5	5,0	8,0
Part de bacheliers technologiques	0,6	1,0	1,1	1,3	1,3	17,9	2,5	0,5	1,2
Part de boursiers du secondaire	9,8	7,4	11,4	19,4	10,5	20,9	11,7	7,2	12,6
Moyenne du rang de ce vœu pour les candidats	1,5	2,0	2,2	2,6	2,3	3,5	3,7	2,4	1,7
Part de 1 ^{er} vœu dans les propositions définitives	80,3	71,6	66,1	34,3	65,6	44,9	43,3	50,8	68,9
Part de femmes	71,0	61,8	73,6	74,2	71,1	63,9	59,2	68	70,7
Part de candidats de nationalité française	89,8	94,6	92,6	89,5	95,6	91,3	90,0	95,5	90,0

	Paris 13 Villetaneuse	Paris 8 Saint-Denis	Paris 12 UPEC	Cergy	Institut catholique	Université catholique Lille Issy-les-Moulineaux	Total
Effectif des candidats ayant eu une proposition définitive	304,0	341,0	908,0	735,0	146,0	159,0	8568,0
Part des parents très favorisés	1,3	3,5	13,8	13,7	43,8	45,9	23,5
Part des parents très défavorisés	33,6	33,4	18,6	15,8	0,7	5,7	13,1
Part des mentions très bien au baccalauréat	1,7	0,3	5,3	7,0	35,2	11,0	12,1
Part de néo-bacheliers	88,2	88,0	88,2	92,4	78,8	74,2	91,0
Part de bacheliers scientifiques	7,6	7,6	15,7	11,7	16,4	24,5	17,0
Part de bacheliers technologiques	33,2	29,3	18,4	18,9	0,7	2,5	11,5
Part de bacheliers professionnels	28,0	32,8	9,0	9,3	0,0	0,0	5,4
Part de boursiers du secondaire	27,6	28,7	18,0	13,9	2,1	3,1	13,6
Moyenne du rang de ce vœu pour les candidats	5,7	5,6	3,2	2,5	2,3	1,8	2,3
Part de 1 ^{er} vœu dans les propositions définitives	15,9	19,8	40,5	61,1	51,4	73,2	59,6
Part de femmes	60,9	61,3	68,1	69,9	70,5	70,4	68,6
Part de candidats de nationalité française	87,8	87,1	92,4	94,7	97,9	96,2	92,0

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Lecture : En 2016, on compte 1093 candidats ayant eu une proposition définitive dans la formation de droit de Paris 1 et parmi eux 39,4 % ont des parents très favorisés.

Champ : Candidats ayant eu une proposition définitive dans une formation de droit francilienne.

Source : APB/stat 2016, MESRI-SIES.

4. Devenue Université de Paris après la fusion avec l'Université Paris 7 en 2019.

Ce fonctionnement d'APB explique également qu'on constate un recrutement plus favorisé en droit pour les formations parisiennes dans les affectations que dans les premiers vœux : des bacheliers peu favorisés des académies de Créteil et Versailles mettent en tête de liste ces formations pour lesquelles ils ne sont pas prioritaires. À Paris 1 Panthéon-Sorbonne, on compte par exemple 39 % d'étudiants très favorisés dans les propositions définitives contre 29 % dans les premiers vœux. Même si Nanterre se rapproche des universités parisiennes en termes de composition socio-scolaire finale, les différences sont plus faibles entre les populations correspondant au vœu 1 et aux propositions finales, témoignant d'un plus faible impact de la procédure d'affectation sur les publics (2 points d'écart contre 10 à Paris 1 Panthéon-Sorbonne et 7 à Paris 2 Assas). On remarque également une différence de 28 points entre les publics candidats à Paris 2 Assas en premier vœu ayant eu leur baccalauréat hors Île-de-France et les affectations définitives dans cette formation. Ces différences concernant l'origine géographique sont encore accentuées lorsqu'on prend en compte l'ensemble des vœux et non plus seulement le premier. Autre élément à noter en droit, si parmi l'ensemble des vœux pour cette formation à Paris 13 Villetaneuse on compte environ 24 % d'étudiants d'origine sociale très favorisée, aucun d'eux n'a mis cette formation en premier vœu. L'écart est également très sensible pour Paris 8 Vincennes Saint-Denis (18 points). On peut faire l'hypothèse de stratégies de contournement de ces formations par ce type d'étudiants, plaçant en premier vœu des filières sélectives ou d'autres formations universitaires.

En sociologie, on constate que Marne-la-Vallée⁵ et Versailles se distinguent des autres formations en ce que leurs candidats en vœu 1 sont plus favorisés socialement que la moyenne de l'ensemble des vœux. Pour les autres formations, on peut faire l'hypothèse que la sociologie est une formation qui n'est pas placée en tête de liste par les étudiants les plus favorisés. À Paris 8 Saint-Denis, l'écart est très important (environ 15 points) entre la part d'étudiants d'origine sociale très défavorisée en vœu 1 et l'ensemble des vœux : les candidats ayant placé cette formation en tête de liste sont plus défavorisés que la moyenne de l'ensemble des vœux. Concernant le processus d'affectation, on observe que les néo-entrants sont bien plus représentés dans les propositions définitives de Nanterre et Versailles que dans les candidats en premier vœu, alors que c'est l'inverse pour la formation d'Évry. On constate également que l'affectation se traduit par une hausse de la part des bacheliers professionnels (par rapport aux premiers vœux) sauf pour la formation de sociologie de Marne-la-Vallée.

En mathématiques, les écarts dans les caractéristiques montrent à nouveau que les premiers vœux sont plus défavorisés socialement et scolairement que l'ensemble des vœux, la formation en mathématiques étant probablement demandée après d'autres placements par les étudiants les plus favorisés (CPGE par exemple). Cet écart est particulièrement prononcé pour les formations de Paris 6 et d'Orsay. Le processus d'affectation montre une importance très forte du statut de néo-entrant dans ces formations avec respectivement 44 points et 51 points d'écart entre la part de néo-entrants affectés et leur part parmi les premiers vœux. Cet écart est également élevé pour Cergy (25 points) alors qu'il joue en sens inverse pour toutes les autres formations en mathématiques franciliennes qui constituent alors des espaces de réorientation.

Enfin, en géographie, on constate que les candidats pour l'ensemble des vœux sont plus souvent très favorisés que ceux ayant mis la formation en premier vœu pour Nanterre, Paris 4 Sorbonne et Paris 8 Saint-Denis alors que ce n'est pas le cas pour les autres formations.

5. Devenue université Gustave Eiffel en 2020.

Les écarts sur autres catégories sociales sont relativement limités. La principale différence entre les profils des vœux 1 et de l'ensemble des vœux tient aux écarts dans l'académie du baccalauréat : à Paris 1 et Paris 4 les bacheliers parisiens sont bien plus présents dans l'ensemble des vœux que pour les vœux 1 qui concernent plus souvent des bacheliers de Créteil et Versailles. De plus, la formation de Paris 8 est souvent demandée par des candidats en réorientation qui ne la placent pas pour autant en premier vœu. Au final, les affectations montrent que cette part de candidats en réorientation est forte à Paris 8, Paris 13 et Créteil. La comparaison entre les profils des affectés et des premiers vœux montre que ces derniers sont moins souvent très défavorisés (notamment à Nanterre où le processus d'affectation fait passer de 10 % de très défavorisés dans les vœux 1 à 28 % parmi les affectés), sauf à Versailles-Saint-Quentin. Dans cette formation, le processus d'affectation semble favoriser les étudiants d'origine sociale moyenne (en éliminant une partie des plus favorisés et des plus défavorisés des vœux 1, ce qui est notamment sensible pour les boursiers avec 8 points de moins dans les affectations que dans les vœux 1). Ce processus est globalement favorable aux bacheliers technologiques et professionnels au détriment des bacheliers ES, notamment à Nanterre, Saint-Denis, Villetaneuse et Créteil (avec des écarts autour d'une vingtaine de points).

➤ **Tableau 8** Différences (en points) entre les publics affectés (proposition oui définitive) et les candidats en premier vœu selon les filières en Île-de-France

	AES	Droit	Sociologie	PACES	Mathématiques	Géographie
Effectif des candidats ayant eu une proposition définitive	579,0	-2 472,0	349,0	-1 049,0	406,0	286,0
Part des parents très favorisés	-2,1	-2,4	-4,4	1,0	-1,7	-7,0
Part des parents très défavorisés	1,3	1,6	4,1	-1,4	2,5	6,5
Part des mentions très bien au baccalauréat	-1,5	-2,1	-,05	1,3	-1,1	-2,0
Part de néo-bacheliers	12,5	10,4	-3,4	4,3	16,2	-4,8
Part de candidats en 1 ^{ère} année d'études supérieures	-8,2	-8,2	2,5	-1,6	-15,6	3,6
Part de bacheliers scientifiques	-1,6	-4,6	-2,9	3,2	-2,6	-1
Part de bacheliers technologiques	5,4	4,1	8,0	-0,3	6,2	6,8
Part de bacheliers professionnels	0,3	3,3	4,6	-0,6	2,8	8,4
Part de boursiers du secondaire	6,7	3,5	4,4	0,3	5,2	4,2
Part de femmes	0,0	0,2	3,0	0,0	-1,2	-0,8
Part de candidats de nationalité française	0,0	0,2	3,0	0,0	-1,2	-0,8

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Lecture : En 2016, on compte 579 candidats ayant eu une proposition d'affectation de plus que les premiers vœux en AES, les candidats ayant eu une proposition en AES sont moins souvent enfants de parents très favorisés que ceux ayant formulé un premier vœu pour cette formation (-2,1 points d'écart).

Champ : Candidats dans les formations franciliennes.

Source : APB'stat 2016, MESRI-SIES.

CONCLUSION

Les éléments présentés dans cet article permettent de saisir la complexité des effets du processus d'affectation par APB. Selon la position occupée dans l'espace social de l'enseignement supérieur francilien (régional et national), cette procédure d'affectation peut se traduire par une sélection plus ou moins accentuée des candidats selon leurs caractéristiques sociales et scolaires. On constate également un effet important des priorités académiques lorsque les formations sont en tension. Ce point renvoie aux débats qui ont marqué le passage de l'algorithme d'appariement d'APB à la plateforme Parcoursup, mettant en cause à la fois le tirage au sort et la priorité aux premiers vœux en cas de demandes supérieures aux capacités d'accueil des formations universitaires non sélectives dans APB. Enfin, la place des candidats en réorientation est très différente selon les formations et invite à observer de plus près les placements de ces candidats non prioritaires par rapport aux néo-entrants. Une piste intéressante serait d'observer la géographie des vœux, premiers vœux et affectations définitives en 2016 pour les différentes formations, afin de travailler finement sur les circuits de scolarisation (van Zanten, 2015). Enfin, ce travail sur les données d'APB 2016 ouvre des analyses comparatives avec la procédure d'orientation et d'affectation désormais opérée par Parcoursup (depuis la rentrée 2018). La mise en place de Parcoursup correspond à la fin de la hiérarchisation des vœux et à la généralisation du classement des dossiers de candidatures à toutes les formations du supérieur. On peut faire l'hypothèse que les nouvelles règles d'affectation (priorité régionale en Île-de-France et non plus académique, place accrue du dossier scolaire, importance des projets motivés et renforcement de l'orientation active, etc.) se traduiront par des reconfigurations du paysage finement hiérarchisé des formations universitaires franciliennes.

Bibliographie

Beaud S., 2002, « 80 % au bac »... et après ? les enfants de la démocratisation scolaire, Paris, La Découverte.

Beaud S., Pialoux M., 2001, Les « bacs pro » à l'université, Récit d'une impasse, *Revue française de pédagogie* 136, p. 87-95.

Beaupère N., Boudesseul G., Erlich V., 2009., Sortir sans diplôme de l'Université : comprendre les parcours d'étudiants « décrocheurs », Paris, La Documentation Française.

Benhenda A., Fack G., Grenet J., 2014, L'impact des procédures de sectorisation et d'affectation sur la mixité sociale et scolaire dans les lycées d'Île-de-France, Paris, Institut des Politiques Publiques.

Bodin R., Millet M., 2012, L'université, un espace de régulation, L'« abandon » dans les 1^{ers} cycles à l'aune de la socialisation universitaire, *Sociologie* 2(3), p. 225-242, <https://doi.org/10.3917/socio.023.0225>.

Bourdieu P., 1979, La distinction : critique sociale du jugement, Paris, Éditions de Minuit.

Bourdieu P., Passeron J.-C., 1964, Les héritiers : les étudiants et la culture, Paris, Éditions de Minuit.

Bourdieu P., Passeron J.-C., 1970, La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement, Paris, Éditions de Minuit.

Caille J.-P., Lemaire S., 2009, Les bacheliers « de première génération » : des trajectoires scolaires et des parcours dans l'enseignement supérieur « bridés » par de moindres ambitions ? *Dossier de l'Insee : France, portrait social*, p. 171-193.

Convert B., 2003, Des hiérarchies maintenues. Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001, *Actes de la recherche en sciences sociales* 149, p. 61-73.

Duru-Bellat M., 2002, Les inégalités sociales à l'école : genèse et mythes, Paris, PUF.

Duru-Bellat M., Kieffer A., 2008, Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités. *Population* 63(1), p. 123-157, <https://doi.org/10.3917/popu.801.0123>.

Duru-Bellat M., Kieffer A., Reimer D., 2010, Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur : le rôle des filières et des spécialités. Une comparaison entre l'Allemagne de l'Ouest et la France, *Économie et statistique* 433-434, p. 3-22.

Felouzis G., 2000, Repenser les inégalités à l'université, Des inégalités sociales aux inégalités locales dans trois disciplines universitaires, *Sociétés contemporaines* 38, p. 67-97.

Frouillou L., 2014, Les écarts sociaux de recrutement des universités d'Île-de-France : un processus de ségrégation ? *Espaces et sociétés* 159, p. 111-126, <https://doi.org/10.3917/esp.159.0111>.

Frouillou L., 2016, Admission post-bac : un « libre choix » sous contrainte algorithmique, *Justice Spatiale/Spatial Justice*.

Frouillou L., 2017, Ségrégations universitaires en Île-de-France : inégalités d'accès et trajectoires étudiantes, Paris, La Documentation Française.

Frouillou L., Pin C., Van Zanten A., 2019, Le rôle des instruments dans la sélection des bacheliers dans l'enseignement supérieur, La nouvelle gouvernance des affectations par les algorithmes, *Sociologie* 10(2), p. 209 - 215, <https://doi.org/10.3917/socio.102.0209>.

Goux D., Maurin E., 1995, Origine sociale et destinée scolaire, L'inégalité des chances devant l'enseignement à travers les enquêtes FQP 1970, 1977, 1985 et 1993, *Revue française de sociologie* 36(1), p. 81-121.

Lemaire S., 2004, Les bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur, *Éducation et formations* 67, p. 33-49.

Saint-Martin M. de, Bourdieu P., 1970, L'excellence scolaire et les valeurs du système d'enseignement français, *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations* 25(1), p. 147-175.

van Zanten A., 2015, Les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. *Regards croisés sur l'économie* 16, p. 80-92, <https://doi.org/10.3917/rce.016.0080>.

Citation de l'article : Leïla Frouillou, L'espace concurrentiel de l'enseignement supérieur universitaire francilien : hiérarchisation des vœux et des formations dans APB 2016, *Revue Éducation & formations*, n°103 (2022)